famille dans cette belle et illustre maison. *(Applaudissements)*.

M. WALDECK-ROUSSEAU, président du Conseil, monte à la tribune.

M. LASIES. — Et le Saint-Père va bien ? *(Bruit)*.

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL donne lecture du décret de clôture de la session extraordinaire de 1900.

VOIX NOMBREUSES A GAUCHE. — Vive la République ! Vive la République !

M. LASIES. — Vive le pays ! Vive le général André !

M. DESCHANEL. — Je déclare clos la session extraordinaire de 1900.

Sur ces mots, la séance est levée à 4 h. 30 et nos honorables s'éparpillent comme une volée de moineaux, pour ne rentrer en cage que le 9 janvier prochain.

L'AFFAIRE CUIGNET

Réunion du Conseil d'enquête

Paris, 31 décembre. — Ce matin s'est réuni, au Mont-Valérien, le conseil d'enquête devant lequel le gouverneur militaire de Paris a déféré le commandant Cuignet.

Le général Noëllat, président du conseil a reçu d'un certain nombre de témoins, cités à la requête du prévenu, des lettres annonçant qu'ils ne pourraient se rendre à la convocation qui leur avait été adressée.

C'est ainsi que M. de Freycinet a fait savoir que son état de santé l'obligeait à garder la Chambre. Le général Chanoine se trouve également empêché pour cause de santé, dit-il.

A huit heures, deux breaks, conduits par des artilleurs, arrivent du fort et viennent se placer au bas de la gare de Suresnes, sur la route du Mont-Valérien. Un officier descend de l'un de ces breaks et se rend sur le quai de la gare, où sont déjà quatre gendarmes en faction.

Un train arrive à huit heures un quart; très peu de voyageurs en descendent.

M. Lasies est le premier à terre. M. Krantz paraît ensuite, puis le général de Féron.

Ces diverses personnes prennent place dans le break, qui part aussitôt pour le fort et qui marche au pas, car le sol est entièrement détrempé. La pluie qui avait cessé pendant quelques heures recommencent à tomber. A pied, nous pouvons suivre facilement la voiture.

Elle pénètre dans le fort sans être arrêtée et conduit les témoins jusqu'au plateau ou cour central du fort.

Nous nous rétugions sous la voute du pont-levis, car il pleut maintenant à verse. En attendant la réponse du commandant d'armes, à qui les journalistes ont fait demander s'il pouvait mettre à leur disposition un local. Cette réponse est d'ailleurs un refus du commandant et la défense de laisser les journalistes pénétrer dans le fort.

A l'heure, paraît au bas du fort une grande voiture automobile fermée qui monte à grande allure la route stratégique. Cette voiture amène les membres du conseil d'enquête. Le commandant Cormier est assis sur le siège à côté de l'artilleur qui conduit.

Les généraux Noëllat et Hardy de Périni sont assis dans l'intérieur. Comme le break automobile ne contient que quatre places, le colonel Villa et le commandant Thirion ont dû asseoir sur leurs genoux l'officier d'ordonnance du général Noëllat.

Enfin, deux voitures amènent peu après le général de Boisdeffre, accompagné d'une personne en civil, et le général Zurlinden.

Par le train de neuf heures sont arrivés quatre témoins, dont les généraux Gonse et Roget ; ils ont été conduits au Mont-Valérien par un break envoyé par le commandant du fort.

La séance du Conseil

Le Conseil d'enquête a terminé sa séance à une heure et demie. Les officiers qui composaient le conseil sont sortis du fort et l'automobile qui les avait amenés ce matin les a reconduits à Paris sans que personne ait pu les approcher.

Les témoins étaient déjà sortis du fort, après leur audition, les uns avec les voitures qui les avaient amenés le matin, les autres dans un break du fort, conduit par un artilleur qui les a déposés à la gare de Suresnes. Ils ont pris le train de deux heures et demie. Le général Roget et M. Lasies sont parmi les derniers.

Le général de Gallifet a été entendu le premier, après lui le général Zurlinden. Chacun a déposé pendant une dizaine de minutes environ. M. Lasies qui a déposé plus longuement, a donné diverses explications qui ont duré vingt minutes.

Le commandant Cuignet a été interrogé avant l'audition des témoins et a assisté ensuite aux dépositions ; il a fait de nouvelles déclarations avant la fin de la séance.

Aucun incident ne s'est produit. Aux abords du fort tout est calme. A peine une douzaine de journalistes en quête d'informations.

Aucun renseignement précis n'a été connu sur la séance du conseil. Quelques témoins interrogés se montrent très sobres de détails et disent que le rapporteur communiquera son rapport au ministre de la guerre. Ils ignorent, disent-ils, la décision des membres du conseil.

Les chefs d'accusation

L'*Agence Havas* communique la note suivante :

Le conseil d'enquête avait à examiner cinq questions à la charge du commandant Cuignet :

1° Avoir écrit au président du Conseil des ministres sans passer par la voie hiérarchique.

2° Avoir communiqué ou laissé communiquer cette lettre à la presse.

3° Avoir adressé au Ministre de la guerre une lettre sans passer par la voie hiérarchique.

4° Avoir communiqué ou laissé communiquer cette lettre à la presse.

5° Avoir refusé de répondre au ministre qui l'interrogeait sur la communication de ces lettres.

D'après les renseignements que nous avons pu recueillir après la réunion du Conseil, nous croyons savoir qu'il a écarté les quatre premières questions.

On n'a discuté que sur la question de savoir si le refus de répondre au ministre de la guerre sur la communication des lettres constituait un cas de réforme.

C'est sur cette unique question que MM. Cavaignac, le général Zurlinden, Krantz, le général de Galliffet, anciens ministres de la guerre ; les généraux Bevrard, de Launay, Mercier, de Perron, Gonze, Michel, de Lockhart et M. Lasies, député, ont été entendus.

Les autres témoins, le général Chanoine et M. de Freycinet, anciens ministres de la guerre, souffrants, ont envoyé leur déposition par lettre ; le général Fabre n'a pas pu venir à Paris et le colonel Gandon n'a pas été touché par la convocation.

Le Groupe Socialiste de la Chambre

Paris, 31 décembre. — Le groupe socialiste s'est réuni à 2 h. 1/2, sous la présidence de M. Cadenat.

Le secrétaire a donné connaissance de la correspondance comprenant de nombreuses lettres, parmi lesquelles des lettres de félicitation du syndicat des ouvriers et ouvrières des manufactures de tabac, pour l'intervention du groupe socialiste en leur faveur.

Deveze rend compte de la décision du comité général au sujet du projet d'organisation du groupe socialiste.

Le comité général et le groupe socialiste sont tombés d'accord sur la rédaction de ce projet. La décision du Comité général a été adoptée à l'unanimité par le groupe socialiste.

Le groupe décide ensuite de présenter au secrétariat de la Chambre le citoyen Breton qui, pendant l'année écoulée, s'est acquitté de ses fonctions de secrétaire à la satisfaction complète des membres du groupe.

Les citoyens Zévaès et Lassalle sont délégués auprès des grévistes de Saint-Eloi et de Calais.

Enfin, le groupe socialiste, sur la proposition de M. Coillard, vote des félicitations à son secrétaire.

LA GUERRE DE CHINE

Les conditions de paix

Francfort, 31 décembre. — On mande de Tien-Tsin à la *Gazette de Francfort* :

Les conditions de paix que Li-Hung-Chang et le prince Tching ont transmises à l'empereur de Chine portent que les forts de Peitang et de Chan-Hai-Kouan seront rasés et que les puissances étrangères seront chargées de l'administration des recettes provenant du sel, de l'opium, du tabac et du *likin* (impôts sur les marchandises).

L'unique difficulté qui se produit concerne les indemnités.

SANGLANTE MÉPRISE
entre Russes et Français

Marseille, 31 décembre. — Le paquebot *Australien*, de la Compagnie des messageries maritimes, courrier d'Australie, de Calédonie et d'Extrême-Orient, est arrivé ce matin, à huit heures, dans le bassin de la Joliette, avec 241 passagers, dont MM. Vassion, consul de France à Sydney, les capitaines Genier et Detrey, 43 soldats d'infanterie de marine, 13 marins et quelques soldats rapatriés de Chine.

A bord de l'*Australien* se trouvaient le capitaine des zouaves Gerrier et le sergent Schminck, qui faisaient partie du régiment attaqué par méprise par les Russes.

Dans cette attaque, le capitaine Gerrier fut blessé à la main et le sergent Schminck eut la jambe droite traversée par une balle.

Voici le récit que fait ce dernier de cette sanglante méprise :

— Le débarquement sur la terre de Chine s'est effectué le 2 octobre, à cinq heures du matin. Il a commencé par la 1e compagnie du capitaine Gerrier. Les opérations furent difficiles, car les Allemands et les Russes débarquaient en même temps. Sitôt à terre, nous nous mîmes en route. Pendant le trajet, rien de bien curieux, si ce n'est quelques pâtés de maisons chinoises complètement délaissées.

Après avoir franchi une distance de 12 kilomètres, le capitaine fit arrêter la colonne dans un petit village appelé Hohang-Isia-Tuin, distant de 8 ou 10 kilomètres de Shan-Hai-Huan.

Nous mettons sac à terre, nous formons les faisceaux, et les corvées de toutes natures s'organisent.

A ce moment je reçois l'ordre de mon lieutenant, M. Guillabert, de rassembler la section et d'opérer une reconnaissance autour d'un fort qui se trouvait à 500 mètres.

A peine étions-nous arrivés à l'angle du village que je devais tourner, pour commencer ma reconnaissance, qu'une fusillade bien nourrie éclate.

Pendant que je faisais ranger mes hommes derrière un mur opposé aux assaillants, un grand émoi se produisait dans la compagnie qui se trouvait en arrière.

Tout le monde saute aux armes et chacun prend sa place de combat.

Terrible méprise ! c'étaient les Russes qui tiraient sur nous ; ils nous avaient pris pour des réguliers chinois.

En entendant des coups de fusil, les autres masses sortent du fort et se déploient en tirailleurs, nous prenant de face et de flanc.

Triste situation pour nous qui reconnaissons nos alliés. Nous sommes obligés naturellement de recevoir les coups de feu sans pouvoir y répondre. Les hommes s'abritent le mieux qu'ils peuvent pour ne pas être atteints par les balles.

Les gradés font des signaux, mais c'est peine inutile ; la fusillade redouble.

Le sergent-major Renaudeau tombe frappé d'une balle qui lui fait sauter la cervelle ; l'adjudant Aussel tombe, une jambe fracassée, moi-même je suis blessé à la jambe.

Le capitaine Gerrier, qui agitait le drapeau tricolore reçoit une balle dans la main. Le zouave Caudy tombe raide mort, frappé en pleine poitrine. Le caporal Pascal et les zouaves Imber, Tabor, Jennetier et Uzigues s'abattent également blessés.

Le capitaine fait sonner : Cesser le feu ! plusieurs fois, car la cinquième section, qui était plus en arrière, avait commencé à tirer, croyant avoir à faire aux Chinois.

Les Russes, s'approchant de nous à 150 mètres, mettent baïonnette au canon et se précipitent au pas de course dans notre direction. Ils nous reconnaissent. Ils se mettent à genoux en criant : « Les Français ! Des Français ! »

Mais il n'était plus temps, le malheur était irréparable.

Voici les pertes que nous avons subies : Français tués 2, blessés 9 ; Russes tués 2, blessés 9.

Tous les blessés sont reçus pendant 8 jours des soins à l'hôpital russe. Nous avons tous été très bien soignés. Tous les blessés recevront du gouvernement russe la médaille militaire de Russie.

LES ERREURS D'UN EXPERT

Condamnation de M. Teyssonières

Paris, 31 décembre. — On n'a certes pas oublié le nom de M. Teyssonières, cet expert en écritures qui, avec ses collègues Couard et Varinard, affirma que le bordereau était de la main de Dreyfus et non de celle d'Esterhazy.

M. Teyssonières vient d'être le héros d'une aventure plutôt désagréable, et qui donne une idée particulière du crédit qu'on peut accorder à ses expertises.

M. Teyssonières vient d'être condamné par le tribunal de Châteauroux à payer 800 francs de dommages-intérêts aux héritières d'un malheureux qu'il fit à tort condamner à la suite d'une expertise en écriture, attendu que depuis l'auteur de l'écrit a été reconnu.

Et maintenant ajoutez foi aux déclarations de la sainte trinité Couard-Varinard-Teyssonières !

LA GUERRE SUD-AFRICAINE

LA CAPITALE DU CAP EN DANGER

Ce n'est plus dans le sud de l'Etat libre, à quelques kilomètres de l'Orange que se poursuivent actuellement les opérations militaires. La guerre se trouve transportée en plein cœur de la colonie anglaise du Cap, sur la grande route qui mène à Capetown.

Les commandos qui ont franchi d'abord la frontière et qui, se déployant en éventail, se sont portés simultanément vers Priessa, Brandfort, Naauwpoort, Steijnburg, renforcés sans cesse par de nouveaux détachements, ont victorieusement poursuivi leur marche vers le nord.

Comment se sont effectuées leurs opérations, quelle résistance ont-ils eu à vaincre de la part des Anglais, quelle assistance ont-ils trouvée chez les fermiers africanders ? C'est ce que nous ignorons. Le War-Office ne laisse passer aucun renseignement à ce sujet, et cela seul serait un indice que les choses vont mal pour les Anglais. Les dépêches particulières reçues par les journaux de Londres prouvent même qu'elles vont très mal.

Sans aucun doute les Boers n'ont trouvé pour s'opposer à leur marche, que des troupes de police, qu'ils ont dispersées sans peine, et ils ont été aidés, ravitaillés, renforcés par les fermiers de la région. Autrement, ils n'auraient jamais pu parvenir en si peu de jours à 120 milles des frontières de l'Orange, au tiers de la route de Capetown.

Les généraux anglais ne s'étaient préparés à repousser une invasion qu'au sud de l'Etat d'Orange ; là seulement ils avaient des troupes prêtes.

White attendait Dewet sur la route de Sénékal ; Knox et Boyes défendaient la ligne de Tabanchu à Ladybrand ; Clemente montait la garde à Steijnburg le long de la voie ferrée.

Aussi, les Boers ont-ils fait peu de progrès de ce côté ; mais ils en ont fait d'effrayants à l'ouest, où on ne les attendait pas. Vosburg a été occupé le 27 ; Blaauwranz a été pris le 29 ; Carnarvon est attaqué ; Victoria-West, menacé.

Lord Kitchener a lancé « à la poursuite » des envahisseurs des colonnes d'infanterie montée, mais quel est le corps d'armée qui leur barrera la route de la capitale du Cap ?

LA PRISE D'HELVÉTIA

Ce qui se passe au Transvaal n'est pas de nature à consoler les Anglais des événements qui se déroulent dans le sud. Les opérations des généraux britanniques sur la route de Lourenço-Marquès viennent d'aboutir à un nouvel échec comme on l'a vu hier dans notre Dernière Heure.

Le poste d'Helvétia, dépendant du corps du général Lyttleton a été surpris et pillé par les Boers. Selon leur tactique habituelle, ils ne sont dispersés aussitôt après, laissant le général Beaves réoccuper sans peine le campement vide.

Helvétia est une forte position sur le chemin de fer de Machadodorp à Lydenburg.

Faits Divers

HORS RÉGION

L'HOMME COUPÉ EN MORCEAUX

Toujours le mystère

Paris, 31 décembre. — Le coiffeur de Brest signale par le procureur de la République du Havre au parquet de Paris comme pouvant être l'homme coupé en morceaux n'est décidément point la victime.

Une dépêche parvenue cet après-midi au procureur de la République de Paris dit qu'Ollivier Leroy est toujours à Brest et que les témoins du Havre ont été abusés par une ressemblance photographique.

Voilà encore détruite, une piste qu'on croyait sérieuse, la centième peut-être depuis la découverte des débris humains.

LA TEMPÊTE

Nouvel ouragan sur les côtes

Brest, 31 décembre. — La tempête qui s'était apaisée hier a repris avec plus de violence aujourd'hui. La mer est très grosse et les hautes lames déferlent sur le rivage.

Le sémaphore de Ploumanach télégraphie à la préfecture maritime qu'un dundee s'est échoué entre les îles aux Moines et le Bono, du groupe des sept îles. Le navire est à sec.

Un bateau de pêche démâté de son mât de misaine est en détresse sous la tour à la Pointe du Roscher. Il est à deux milles du sémaphore.

Une canonnière chargée de porter des vivres aux forts de la côte Sud du goulet n'a pas pu partir par suite du mauvais temps.

Pau 31 Décembre. — La tempête redouble de violence dans la région maritime. La nuit a été très tourmentée par un vent du Sud et la pluie dans tout le département.

Cherbourg, 31 décembre. — Un véritable ouragan s'est déchaîné sur les côtes de la Manche. Le vent est du Nord-Ouest et la mer est furieuse. La rade est impraticable et des nombreux navires relâchent.

Un dundee, de Portrieux, est à la côte sous les Flamands. L'équipage est sauvé. Les officiers permissionnaires de la division des garde-côtes et de l'amiral Mallarme n'ont pu rallier leurs navires en rade.

Les tuiles des toits volent partout. La tempête continue.

UNE COLLISION EN SEINE

Trois bateaux coulés à pic. — Grave accident. — Six cent mille francs de dégâts.

Paris, 31 décembre. — Il s'est produit, ce matin, un grave accident en Seine, entre le pont de Saint-Ouen et le poste d'octroi de Saint-Denis ; trois bateaux, lourdement chargés, ont coulé à pic. Voici dans quelles circonstances :

Remorqué par la guêpe n° 22, un train de bateaux qui était composé de cinq péniches vides et de bateaux à chargement complet, le *Haïti*, propriété de M. Carpentier, le *Goujon*, appartenant à M. Descloux, et le *Gaston*, à M. Decupper, descendaient la Seine venant de Saint-Ouen et se dirigeant vers Saint-Denis.

A la hauteur du poste d'octroi de Saint-Denis, le train fut serré de très près par le bateau-toueur *Dinse* n° 4, qui remorquait lui aussi six bateaux plus ou moins chargés.

Grâce à une habile manœuvre exécutée par le pilote de la *Guêpe*, les cinq péniches vides qu'il remorquait ne furent pas atteintes par le toueur, mais il n'en fut pas de même pour les bateaux qui suivaient.

Le pilote du « Haïti » s'étant rapidement rendu compte du danger, fit barrer à babord et jeta son manteau contre la berge. Le « Haïti » vint se briser avec un bruit effroyable contre les armatures de pierre et s'abîma bientôt dans les flots. Le « Gaston », pris en écharpe par le toueur coula à pic immédiatement, et le « Goujon », entraîné vers le « Gaston » vint se briser contre lui et ne tarda pas à être englouti.

La panique fut grande, cela se comprend, à bord des bateaux abordés, et, comme il n'existait pas d'autre issue, les pilotes et les matelots se jetèrent à la nage et parvinrent bientôt sur la rive où des soins leur furent prodigués.

Les pertes sont considérables.

En dehors de la valeur même des bateaux qui sont complètement perdus, le chargement, composé de sucre, de chaux et de pierrette, représente une valeur de six cent mille francs.

Ces pertes sont couvertes par des assurances.

DANS LA RÉGION

LÉGION D'HONNEUR

Sur la proposition du Ministre du Commerce, sont nommés chevaliers de la Légion d'Honneur :

MM. Eugène Chave, ingénieur à l'Ecole des Arts et Métiers de Lille ;

Alphonse Vaillant-Pruvost manufacturier, à Cambrai, membre de la chambre de commerce.

Charles Laurent, président du comité de la section industrielle du Nord de la France.

LA GRÈVE DES TULLISTES
A CALAIS

La Réunion des Grévistes

Calais, 31 décembre. — Une splendide réunion a eu lieu avant-hier, à l'*Elysée*, avec le concours des citoyens Maurice MONIER, secrétaire de la fédération autonome du Pas-de-Calais et du Nord, ESCOFFIER, délégué de la Fédération et BORIAT, délégué du comité de la grève générale de la Bourse du Travail de Paris.

Discours de Maurice Monier

Le citoyen Maurice Monier a constaté que l'*Union des Tullistes* avait derrière elle, la presque unanimité des tullistes de Calais.

C'est en voyant une salle bondée comme celle où a lieu cette réunion, a-t-il dit, que l'on peut mesurer l'étendue des mensonges impudents de la presse bourgeoise, qui s'efforce de faire croire à l'extérieur qu'un moyen du contre syndicat l'*Emancipation* les patrons disposent de quelque force à Calais.

Parlant des agissements de l'*Emancipation*, le citoyen Monier a dit que c'était un spectacle honteux que celui donné par les ouvriers du contre-syndicat qui se font les auxiliaires des patrons, sont entretenus aux frais de ceux-ci et leur fournissent en échange de leurs subsides le moyen de prolonger la grève.

Ces malheureux acceptent d'être les instruments des ébricants, signent les placards odieux que les patrons paient. Ils essaient de jeter la désorganisation parmi les grévistes qui luttent pour le maintien de leur syndicat, pour le respect des engagements pris, pour leurs salaires, pour l'application de la loi qui leur assure le bénéfice de la grande réforme réclamée par le socialisme ; la journée de huit heures.

De tels faits, dit le citoyen Monier, sont un scandale abominable. Mais ce qui est plus scandaleux encore, c'est qu'à la tête de ces malheureux, se trouvent de prétendus socialistes qui se réclament d'une organisation voisine.

Nous ne croyons pas, dit le citoyen Monier, que l'on ait le droit de se dire socialiste et en même temps de se faire les agents et les complices payés, du patronat contre la classe ouvrière. Nous ne croyons pas que l'on puisse être membre d'un groupement socialiste et en même temps que l'on ait le droit d'aider les patrons à mettre obstacle à l'application de la grande réforme des huit heures qui est réclamée par tous les socialistes sans distinction d'école.

Nous allons faire cesser le scandale qui se passe à Calais, en le signalant à la Fédération dont ces individus relèvent. Et nous ne doutons pas qu'elle s'empressera d'exécuter les tristes personnages qui considèrent que la lutte de classe ne leur interdit pas de recevoir des patrons 20 fr. par semaine pour combattre les 8 heures.

Les déclarations du citoyen Monier sont accueillies par de chaleureux applaudissements.

Après lui, le citoyen Escoffier fait un éloquent parallèle de la grève d'Anzin et de celle de Calais. Il montre que les procédés des patrons sont les mêmes sur toutes les latitudes. Son discours est accueilli par d'enthousiastes acclamations.

Discours du citoyen Briat

Le citoyen Briat, de la Bourse de Paris, délégué du Comité de la grève générale prend alors la parole.

Il dit que la grève de Calais se distingue de toutes les autres par une particularité. Généralement les grévistes sont obligés de se révolter contre la loi bourgeoise ; à Calais ce sont les défenseurs de la loi contre le patronat en rébellion contre la loi.

Le citoyen Briat retrace les membres de l'*Emancipation* qui se constituent à Calais les auxiliaires des fabricants afin d'empêcher les grévistes qui luttent pour la journée de 8 heures et pour leur syndicat d'avoir le bénéfice des conditions du travail que la loi leur assure.

Il dit que les grévistes de Calais seront néanmoins victorieux grâce à leur organisation et parceque le prolétariat pour qui ils luttent les aidera à remporter la victoire.

Le citoyen Briat montre que les grèves partielles comportent pour le patronat de grands avantages.

La grève générale offre, au contraire au prolétariat un moyen de lutter avec efficacité contre le patronat tout entier.

Le citoyen Briat fait avec une éloquence qui suscite à de nombreuses reprises les applaudissements de l'auditoire l'exposé des raisons pour lesque les le Prolétariat doit considérer la grève générale comme un des meilleurs moyens de combat.

Il dit qu'elle est le seul moyen pratique pour le prolétariat d'arriver à son émancipation complète.

Les acclamations de la salle montrent au citoyen Briat que les grévistes adhèrent entièrement à la tactique qu'il préconise au nom du Comité de la grève générale.

Le citoyen Briat dit ensuite que c'est le jeu ordinaire du patronat d'opposer des ouvriers les uns aux autres. Et c'est ainsi qu'à Calais les patrons disposent de quelques complices tout à fait conscients de ce qu'ils font, ont pu embrigader un certain nombre d'ouvriers dans un contre-syndicat qui a pris le nom d'*Emancipation*. Les délégués de ce contre-syndicat ont eu la plomb de se présenter à la Bourse du Travail de Paris. Ils se sont donnés comme les représentants des grévistes et nos camarades de la Bourse du Travail, dupes eux-mêmes, croyant donner aux véritables grévistes leur ont versé les secours.

Telle est l'audace de ces gens là, qu'après avoir reçu l'argent des patrons, ils essaient encore de ravir aux grévistes les secours de la classe ouvrière.

Maintenant, dit le citoyen Briat, aux applaudissements de l'auditoire, ne pensez pas en les a dupés une fois, on ne les dupera pas deux. Et je puis vous assurer que l'appel que vous avez adressé au Prolétariat sera entendu par les syndicats de Paris.

Grâce à la solidarité du Prolétariat nous fêterons bientôt la victoire des tullistes de Calais.

Une ovation est faite au citoyen Briat.

Pendant plusieurs minutes les applaudissements succèdent aux applaudissements.

La séance est levée aux cris de : Vive la grève.

Une femme décapitée par un train
A BAILLEUL

Un véritable accident s'est produit hier matin vers 7 h. 1/2 du matin à la gare de Bailleul.

La femme Broutin née E. Ducourant, 59 ans cultivatrice à Steenwerck des endait du train portant dans ses bras des paniers contenant du beurre et des œufs qu'elle se proposait de vendre au marché.

Désireuse de gagner du temps, elle suivit d'autres voyageurs qui passèrent, pour traverser les voies, derrière le wagon de queue arrêté à 150 mètres environ de la gare.

Légèrement sourde, elle n'entendit pas le train spécial Calais-Lille qui arrivait à toute vitesse. Elle fut tamponnée par la locomotive, et broyée sous les roues des voitures.

Elle fut relevée dans un état pitoyable : la tête était presque séparée du tronc et une jambe était coupée à hauteur du bas ventre.

Les restes de la malheureuse victime furent transportés dans une dépendance de la gare jusque neuf heures et demie, heure à laquelle deux hommes d'équipe les transportèrent à l'asile de la Providence.

Une enquête est faite par M. Le Rihan, commissaire de surveillance administrative à Armentières.

Toute la journée ce douloureux évènement a défrayé les conversations à Bailleul et aux environs.

La famille, si péniblement éprouvée aujourd'hui est très honorablement connue à Steenwerck.

Les époux Broutin sont des cultivateurs aisés. Ils n'ont qu'un fils soldat qui doit arriver chez lui ce soir en permission de nouvel an.

IMPRUDENCE D'ENFANT
à Buissy

Une fillette grièvement blessée par une cartouche

Le petit Lucien Beaucamps, cinq ans et demi, s'était procuré, on ne sait trop comment, des cartouches de carabine Flobert.

En attendant le moment d'entrer en classe, l'imprudent s'amusait à placer ces cartouches sur une borne et à l'aide d'une pierre les faisait éclater.

La petite Elise Lœtocard, âgée de cinq ans que sa mère venait de quitter après l'avoir mise sur le chemin de l'école, fut invitée par Lucien Beaucamps, au moment où elle passait à proximité de lui, à rester un instant pour voir éclater les cartouches.

A la première que l'enfant fit partir, soit la balle, soit le culot, vint frapper à l'œil Elise Lestocard.

Le docteur Dumont, appelé, considère l'œil comme perdu.

LE CRIME DE VILLERVAL

La femme Allart, qui est inculpée de l'assassinat de son mari, commis en juillet dernier, vient d'être transférée de la maison d'arrêt d'Arras à la prison de St-Omer.

Elle a quitté Arras dimanche matin, par le train de 7 h. 40, et a pris place dans le train d'Hazebrouck entre deux gendarmes.

Il faut donc en conclure que la femme Allart passera devant les assises prochaines.

UNE FERME INCENDIÉE
à Hem

Dans la nuit de dimanche à lundi, un violent incendie s'est déclaré dans la ferme de M. Henri Leuridan-Delcroix, au hameau des Trois-Baudets, dépendant de la commune d'Hem.

Il était environ dix heures lorsque l'alarme a été donnée ; des flammes s'élevaient déjà assez hautes au-dessus de la ferme. A ce moment, le fermier, M. Leuridan, à peine vêtu, s'occupait du sauvetage de son mobilier. Sa famille s'était réfugiée chez les voisins où l'on avait dû transporter un des fils actuellement malade.

Le feu s'était déclaré dans les étables. Plusieurs hommes de bonne volonté organisèrent les premiers secours, pendant ce temps, le foyer s'était étendu.

Tout le bâtiment comprenant les étables, ne formait plus qu'un brasier et déjà les flammes gagnaient la maison d'habitation qui est contiguë.

Le danger était pressant ; du mobilier, on n'avait pu sauver que quelques pièces lorsque les pompes d'Hem arrivèrent. Elles se mirent aussitôt en batterie.

Après avoir sauvé la maison d'habitation, on s'efforça de sauver la grange qui est couverte en chaume.

A 2 heures 1/2, tout danger était disparu.

Des étables, il ne reste plus que les murs croulants. Les animaux, heureusement, ont pu être sauvés.

Les dégâts sont évalués à une dizaine de mille francs.

LA CATASTROPHE MARITIME
DE GRAVELINES

Interview du capitaine Dollet

(De notre correspondant spécial)

Nous nous sommes rendu hier au Grand-Fort-Port-Philippe, où nous avons eu la bonne fortune de rencontrer le capitaine Charles Dollet, l'un des héros de vendredi.

M. Louis Dollet est un vigoureux marin, âgé de 33 ans.

Nous lui demandons où demeure son frère Charles. Obligeamment il nous offre de nous conduire. Nous acceptons et chemin faisant, il nous raconte que vendredi on l'a empêché d'aller avec un canot jusqu'aux bateaux en détresse en disquant le double de sûreté qu'il avait placé lui-même d'avance.

— C'était beaucoup risquer qu'aller là avec un canot, objectons-nous.

— Oui, aussi mes deux camarades craignaient ; j'ai voulu les débarquer et y aller seul. Mais où allez-vous ?

— Nous voici bien, probablement ?

— Mais, monsieur, pour sauver mon semblable, et là pour sauver mon frère !

Tout en causant, nous étions arrivés à la demeure de Charles Dollet.

Voici les renseignements inédits que j'ai recueillis sur la catastrophe :

Les bateaux perdus se sont crevés sur une carcasse de navire qui est située non loin de la jetée de Gravelines.

Par une négligence inconcevable, on a laissé la cette épave depuis plus de 50 ans.

Le capitaine Charles Dolet a cru tout espoir perdu depuis 1 h. 1/2 jusqu'à 3 h. 1/2 et peu confiant dans la ligne que la douane lançait à l'aide d'un canon, il ne s'y livra qu'à la dernière extrémité.

Il doit la vie à ce mode de sauvetage lequel il ne croyait pas.

En passant félicitons les douaniers de Gravelines, non intelligente dont ils portèrent secours aux malheureux en danger.

Il nous raconte que les matelots qui sont morts sous ses yeux étaient littéralement épuisés par les efforts déployés pendant deux heures dans cette lutte contre les éléments.

— Et vous allez bientôt retourner à la mer ? lui demandons-nous.

— Il faudra bien, dit-il, une huitaine de jours reprendre la mer.

Il retournera à la mer, lui, le capitaine Charles Dollet, et son frère, l'intrépide qui ne craint pas l'ouragan. Ils y retourneront aussi, les fils de ceux qui sont morts vendredi. Ils sont appelés par ce que Guesde appelle « la pire des violences », par la faim.

Charles L. VALENTIN.

Tribune Laïque

LE CLÉRICALISME DANS NOS ÉCOLES

Ecoles maternelles

Chaque jour nous apporte des faits nouveaux ; des preuves nouvelles de la « cléricalisation » de l'enseignement primaire, secondaire ou supérieur.

A quoi sert de fabriquer des lois, écrit un instituteur à la *Petite République* s'il ne se trouve personne pour les appliquer ou les faire appliquer.

Ce n'est pas assez, ajoute « un Universitaire » que douze cent cinquante mille élèves suscent le venin clérical dans les écoles des congrégations ; les frères et les sœurs sont encore chargés *officiellement* par la République, d'apprendre à 350.000 enfants du peuple, la haine de la République.

Voilà où nous en sommes vingt ans après le vote des lois scolaires ! Et nous montrons chaque jour l'école laïque, devenue, en trop d'endroits, aussi cléricale que l'école congréganiste.

Hélas, ce qui est vrai pour l'école primaire ne l'est pas moins pour le collège, le lycée, pour les grandes écoles de l'Etat, pour les Facultés.

Il est tout naturel que les écoles maternelles n'échappent pas à cette funeste contagion.

Je reçois de nombreuses plaintes de pères de famille, écœurés de voir leurs enfants soumis aux suggestions religieuses dès l'âge le plus tendre.

Comment oser blâmer les directrices des écoles maternelles ? Comme les classes enfantines, elles n'existent que comme annexes des écoles primaires, et les institutrices qui y donnent aux enfants les soins et les enseignements que réclame leur développement physique, moral et intellectuel, ne voient-elles pas les prières imposées encore, dans les écoles primaires.

Ainsi donc, dans ces classes préparatoires aux écoles primaires, où l'on reçoit les enfants dès l'âge de deux ans, l'institutrice laïque éple l'éveil de ces jeunes intelligences pour les saturer aussitôt et au fur et à mesure, d'idées spiritualistes et surnaturelles absolument inaccessibles à ces faibles cerveaux.

Encore une fois, si c'est là la méthode que préconise ou que tolère notre Direction de l'enseignement primaire, pourquoi ne pas laisser ces écoles aux bonnes sœurs ?

A Villerspol, à l'école maternelle, on n'apprend guère aux petits enfants qu'à *paternoter* ; et cependant, me dit-on, M. l'inspecteur primaire du Quesnoy est un homme libéral, d'un esprit élevé et sincèrement républicain.

N'existerait-il donc pas de livres me demande-t-on, dont puissent s'inspirer les maîtresses, pour apprendre aux bébés tant de choses délicates et douces au cœur, qu'ils retiendraient, qui les feraient déjà bons et affectueux en dirigeant les sentiments instinctifs qui, seuls le guident à cet âge !

Certes, les livres admirables pour l'éducation des petits enfants ne manquent pas et toutes nos institutrices les connaissent ; mais il y a l'affreuse routine et l'odieuse pression qui s'exerce sur elles, sans qu'elles puissent jamais compter sur l'appui bienveillant et ferme de ceux qui devraient être leurs tuteurs naturels.

A Flers, les enfants de l'école maternelle vont à la procession et l'on m'assure que c'est un instituteur-adjoint de Lille, le fils de la Directrice, qui les y conduit et les surveille.

Cet instituteur serait conseiller municipal radical à Mons-en-Barœul. Lors du vote du conseil radical-socialiste de cette commune, tendant à supprimer les exercices religieux dans les écoles, et à supprimer les processions, il se réfugia honteusement dans l'abstention !

A Roubaix, un de nos amis fut bien surpris d'entendre sa petite fillette réciter des *compliments* dans lesquels on avait éprouvé le besoin de faire intervenir le bon Dieu, la vierge et les saints. Il écrivit aussitôt à la Directrice de l'école maternelle pour s'en plaindre amèrement.

— « Je vous prie, lui dit-il, de vouloir bien ne plus continuer un instant à déformer ainsi l'intelligence de mes enfants. J'entends les élever en dehors de toute croyance religieuse, de toute influence mystérieuse et mystique. N'obtiendrons-nous pas l'observance stricte des circulaires ministérielles relatives à la laïcité ? Je ne puis à espérer, madame, que vous voudrez bien tenir compte de mes doléances. »

Vraiment comprend-on que de telles lettres puissent-être nécessaires encore aujourd'hui ?

Pour permettre à l'enfant de dire à ses parents qu'il les aime, est-il donc nécessaire de faire intervenir Dieu ? quelle conception en peut-il bien avoir ?

Ah ! c'est la bonne préparation à l'étude du « petit livre qui répond à tout » !

Quelle jeunesse veut-on nous faire ? Qu'elle est loin l'Unité rêvée par le Président du Conseil et combien peu y travaillent nos inspecteurs !!

DEWERCKER.

"LA RAISON"

Le congrès international des sociétés de Libre-Pensée qui s'est tenu à Paris, en septembre dernier, a décidé la création d'un journal international hebdomadaire, sous le titre : *La Raison*.

On nous annonce que *La Raison* paraîtra chaque dimanche à partir du 1er janvier. Elle sera placée sous la direction de notre ami Furnémont, député socialiste belge et de M. Victor Charbonnel, homme de lettres à Paris.

Parmi les principaux collaborateurs nous relevons, pour la France, les noms des citoyens Ferroul, Sembat, Chauviere, A. Royer, Krauss, Lassalle, Jourde, Poulain, Viviani, députés socialistes, et, pour la Belgique, les noms de Anseele, Vandervelde, Defuisseaux, députés, Edmond Picard, sénateur, etc.

L'abonnement à *La Raison* est fixé, à trois francs pour la Belgique, à cinq francs pour la France. S'adresser au secrétariat, 19, rue du Moniteur, à Bruxelles, ou 118, rue d'Assas, à Paris.

Dernière Heure

L'AFFAIRE CUIGNET

Décision du Conseil d'enquête

Le Conseil d'enquête, après avoir écarté les quatre premiers chefs d'accusation, a décidé sur le cinquième que le refus de répondre au ministre de la guerre sur les communications faites à la presse, ne constituait pas un motif de réforme.

Cette décision a été rendue par 4 voix contre une.

D'autre part, nous croyons savoir que le ministre de la guerre a infligé au commandant Cuignet 30 jours d'arrêts de forteresse.

LE NOUVEL AN A L'ÉLYSÉE

Une dépêche du tzar

Paris, 31 décembre. — Le président de la République a reçu, à l'occasion du 1er janvier, de nombreux télégrammes de félicitations et de souhaits, des dépêches de l'Empereur de Russie, du roi des Belges, du roi de Portugal.

Le télégramme de l'empereur de Russie était ainsi conçu :

« Il me tient à cœur, monsieur le Président, de vous offrir à l'occasion de l'année qui commence mes cordiales félicitations et de vous renouveler l'expression des vœux sincères que nous ne cessons, l'impératrice et moi, de former pour la prospérité et la gloire de la France amie.

» Nicolas. »

Réponse de M.